

Compte rendu de la réunion de bureau du 02 décembre 2017

Cette réunion a fait l'objet d'une convocation en date du 24 octobre 2017

**Présents : 6 - ANDRE Brigitte - BASSI-LEGER Monique -BOISSON Anne – FREZAT Etienne –
LEGER Fernand - GUILLARD Paul -**

Excusé : ARNAUD Denys Absent : 0 Pouvoir : 0

Secrétaire de séance : Monique BASSI-LEGER

FEADER

La réunion commence par l'annonce d'une bonne nouvelle : le versement du solde de la subvention du FEADER, soit 8259.30 euros correspondant au cofinancement du chantier du Crozat terminé depuis juillet 2016.

Le dossier de la plateforme de traite (route EDF) a reçu toutes les autorisations – FEADER –Conseil départemental.

Entretien du territoire

Les membres du bureau décident de recevoir les agriculteurs non membres du bureau lors de notre réunion. **Il est à noter l'absence de madame GRATTE et de Monsieur PERRET et ceci sans excuses, ils seront convoqués à nouveau au printemps.**

Nantet Fernand a correctement effectué l'entretien de son territoire en coupant toutes les épines autour de Celliers Dessus. En 2018 il conviendra de couper des arbres de petites tailles à Celliers Dessus. Il est aussi demandé de broyer le secteur au-dessous du village de Celliers Dessus.

Par ailleurs la commune confirme l'installation du dispositif de panneaux solaires à l'Arpettaz.

Cadeddu Ivano n'a pas correctement effectué la coupe des épines sur son secteur à la Thuile suite à des problèmes de matériel. Au printemps il sera fait le point sur place.

Délibération

Il est procédé au remboursement des frais de déplacements annuels des membres du bureau

Les membres du Bureau syndical de l'AFP de Celliers décident à l'unanimité de rembourser Madame Brigitte André, Madame Monique Bassi-Léger et Monsieur Denys Arnaud des sommes engagées pour le compte de l'AFP, soit un total de 503.20 euros, dont le décompte est :

André Brigitte : 96.00 euros - Bassi-Léger Monique : 303.20 euros - Arnaud Denys : 104 euros

Divers :

- Nouveaux propriétaires : Monsieur CROES en remplacement de Monsieur DUMONAL
- Madame et Monsieur PEYRET SCI Michas en remplacement de Monsieur VIVET

La réunion est close à 12 h. **La prochaine réunion est fixée au 27 janvier 2018**

Monique BASSI-LEGER, Présidente

